

XAVIER DARON ARCHITECTE DPLG

11 RUE MOULIN A VENT 97 400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH15**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°15

DU 02/09/2014

"PLATEAU SPORTIF COUVERT A LA RIVIERE DU MAT"

CREATION D'UN PLATEAU NOIR COUVERT AVEC VESTIAIRES SANITAIRES BUREAUX ET LOCAUX DE STOCKAGE

PC n°		PC 097 402 12A0024	délivré le 13 septembre 2012			
Présents	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 70 31 44	0692 67 23 49	X
X	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M. LIN SI	BDET	0262 41 35 01	aucun	0692 66 48 30	X
	M. GAULTIER	INTEGRALE SUD	0262 10 95 00	0262 33 67 49	0692 70 67 08	X
X	M PINEL	SOCOTEC	0262 94 48 48	0262 94 48 50	0692 61 11 85	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
X	M. GUTTON	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 32 13 21	X
X	M. CARADOT	SMOI	0262 34 08 77	0262 33 72 95	0692 97 04 97	X
	M. RAVILY	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 12	X
	M. MOREL	FAOI	0262 24 77 60	0262 27 02 36	0692 44 90 93	X
	M. BOYER	LJDSB	0262 57 71 82	0262 57 28 74	0692 22 93 04	X
	M. GRONDIN	BATINOV	aucun	aucun	0692 48 36 39	X
	M. AJORQUE	TDS	0262 93 11 05	0262 93 11 05	0692 20 26 27	X
	M. VANDENESSE	DLA	0262 09 80 13	0262 26 19 89	0692 56 86 58	X
	M. SORA	AROS	0262 58 49 05	aucun	0692 34 99 22	Х
	M. ARNAL	TEP	0262 30 23 34	0262 58 32 81	0692 78 40 90	X

PROCHAINE REUNION: LE 09/09/2014 à 09h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG, FAOI,

PREPARATION DU CHANTIER

1.1 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

PM: tous les documents à destination du maître d'ouvrage (MO), contrôle technique (CT), contrôle sécurité et prévention santé (CSPS) seront remis à l'architecte qui diffusera. Ces documents seront format papier, reliés si nécessaire, exemplaires en nombre suffisant : la reprographie n'est pas a la charge du MOe). Les documents destinés à l'entreprise pilote ne transitent pas par l'architecte : a remettre directement au destinataire

1.3 VRD - DEMOLITION - GROS OEUVRE

Voiles : erreurs de réalisation sur files 12 & 15 : cf. remarques en PJ : nez de mur doit être aligné sur face <u>intérieure</u> du voile en file A2 : réalisé aligné sur face extérieure : à démolir & reprendre conformément au plans marché

Voiles : erreurs de réalisation sur files C, C1 D, & 4 au niveau salle de réunion : arase des murs trop haute au niveau du bardage, posant problème pour poser l'ossature de bardage & le bardage de façade du plateau sportif (cf. coupe transversale C) : la MOe accepte que ce soit le bardage & son ossature qui soit modifié sous réserve de solution acceptable proposée par le charpentier concernant les éléments verticaux tubulaires (simples tiges filetées proposées en réunion refusées par la MOe) & solution acceptable proposée par le couvreur (finitions supplémentaires alentours)

RAPPEL (14/05/20) : démolition : bordereaux de mise en décharge : copie à transmettre au MOe

PM : Plans EXE de BDET reçus (PDF) : diffusion après vérification de l'architecte

Fondations pour platelage claire voie : plans d'exécution reçus : travaux à entamer dès validation plans EXE par MOe & CT

Voiles banchés : finitions en cours (local boulistes)

Voiles en béton autoplaçant : trous de banches : rebouchage au moyen de cônes en béton, selon méthodologie définie sur voile en file 5 entre files A2 & B ; couleur de mortier pour rebouchages : doit être identique à la couleur des voiles (après séchage)

→ plusieurs jointoiements de trous de banche mal réalisé sur voile en file 5 (1 seul en face avant, & de nombreux en face arrière): devront être recommencés

Voiles en béton autoplaçant : pignon sud : suite défaut de parements destinés à rester apparents : prévoir essai de ragréage pelliculaire ponctuel sur défaut avec produite d'une granulométrie de l'ordre de 0,1 mm max. L'objectif étant de conserver l'aspect brut de décoffrage par ailleurs (calepinage de banches et trous de banches restants apparents)

→ préco LAFARGE : à transmettre au MOe. Essai prévu semaine prochaine; prévoir essais avec plusieurs produits de ragréage pelliculaire pour comparaison

Voiles béton banché pour murs initialement prévus en blocs US : parement :

- \rightarrow locaux dont le gros œuvre est destiné à être peint (imper) : salle de réunion, bureaux et boxs : débullage et ragréage selon nécessité.
- → locaux dont le gros œuvre est destiné à rester brut : WCs, vestiaires : débullage selon nécessité et ragréage de l'intégralité des voiles (apparence homogène) : OK, prévoir adjuvants pour assurer une étanchéité à un niveau égal à celui préconisé initialement (marché)

Dallages des salle réunion, bureaux & boxs : réalisé. PM : carrelage en pose *scellée* Murs en pierre de 10 : hauteur mur 220cm/sol fini en vestiaires/douches, hauteur dans Wcs : prévus à 230, OK à 220cm

1.4 CHARPENTE METALLIQUE MENUISERIE METALLIQUE

RAPPEL (14/07/01): Menuiserie métallique : échantillons et plans d'exécution à compléter & transmettre

Charpente galvanisée: pas très propre ; transmettre attestation de galvanisation du fournisseur avec indication détaillée du type de galvanisation

Détail sur bardage à reprendre suite erreur de réalisation du GO : à transmettre pour validation (bardage / tubes verticaux au niveau de la salle de réunion : simples tige filetées refusées par la Moe) : cf ci-dessus en GO

Position des plots d'équipements sportifs amovibles : à reprendre ; et/ou justifier différences de position des zones de jeu/plans marché

1.5 **COUVERTURE**

PM : transmission échantillons : bardage translucide : remis ce jour : refusé. Demande produit translucide, opale (couleur blanche dans la masse) ou dépolie. Faute de produit correspondant sur l'Ile, se renseigner en métropole

Détail sur bardage à reprendre suite erreur de réalisation du GO : à transmettre pour validation : cf ci-dessus en GO

1.6 MENUISERIE ALUMINIUM

Prise de cotes, synthèse avec menuiserie bois sur travaux communs, transmission nouveaux PAC à jour (cf. remarques MOe), et mise en fabrication pour pose dans les meilleurs délais (pose en avance / planning : coordination avec couvreur à prévoir) RAPPEL (14/05/27) : Transmettre échantillon profilé pour validation définitive

1.7 MENUISERIE BOIS

RAPPEL (1408/26): Huisseries à bancher pour PI : transmettre au GO pour mise en œuvre <u>car le GO doit entamer les murs intérieurs en pierre de dix (blocs US de 9) d'ici demain mercredi 03/09</u> : coordination sur type d'huisseries à clarifier d'urgence

1.8 **REVÊTEMENTS DURS**

Dallages réalisés : à réceptionner (& transmettre PV)

RAPPEL (14/07/15): Échantillons présentés : carrelage : proposer variante de couleur différente (couleur gris béton, ou couleur bois essence douka) ;

RAPPEL (14/05/20): à transmettre : fiches techniques (avec classement UPEC & glissance selon NF XP P05-011 : à priori PN18 & PC20), en précisant la destination (S1 & S2)

 $\rightarrow\,$ norme DIN : refusé par CT sauf si courrier du fournisseur attestant d'une équivalence avec la NF

1.10 PLOMBERIE - ECS

Dés : faute de retour BET MOe, validés si canalisations apparentes protégées par tôle en U Incorporations dans GO (dalles & dallages) : en cours

RAPPEL (14/05/20): transmettre plans de réservation GO (reçu en format DWG par émail, a transmettre en papier)

1.11 **ELECTRICITE**

RAPPEL (14/08/12): Plateau sportif: chemin de câble le long du faîtage: reçoit des luminaires (type/ D): sur le chemin des buts relevables de basket: documents EXE transmis par charpentier indiquent impossibilité de positionner certains luminaires à proximité des poteaux de paniers relevables; l'électricien fait le point avec le charpentier et propose une solution pour semaine prochaine

Fiches techniques transmises:

→ Luminaire type A: produit proposé LUNAR T5 de DISANO : classe II comme prescrit au CCTP - mais non IK10 comme demandé (IK 08 selon FT)

Pour mémoire : luminaires type B & C : nouvelles dimensions : largeur 90mm maximum

- → En extérieur le long du plateau sportif : remplacement luminaires repère F par des luminaires type B / C : études d'éclairage transmises à la MOe ; compléments à apporter ou passer au bureau détailler prescription & mise en œuvre (absent au RDV du 27/08 dans les bureaux de la MOe)
- → FT : confirmer transmission des données complémentaires au BET INTEGRALE pour visa

1.12 A TOUTES LES ENTREPRISES

RAPPEL: DECLARATION DES SOUS TRAITANTS (FORMULAIRE DC4)+DECENNALE: EN 4 EXEMPLAIRES PAPIER A TRANSMETTRE AU MOE!

1.13 CONTRÔLE TECHNIQUE

Couverture : platelage apparent : poserait un problème au vu de la réglementation ? à préciser Carrelage / glissance : transmettre NF XP P 05-011 au MOe

PROCHAINE REUNION: LE 09/09/2014 à 09h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG, FAOI,